

Hanoi, le 2 juillet 2010,

Monsieur PHOR Vicheka
Institut de technologie du Cambodge
Phnom Penh - Cambodge

Réf. : BAP/FX-AOR-2010/2011

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a retenu votre candidature à une Bourse de Master pour l'année académique 2010-2011 **sous réserve** de nous faire parvenir le dossier (ci-joint) dûment complété par vos soins.

Ce dossier devra comprendre notamment **l'attestation d'admission de votre établissement d'accueil** ou à défaut le courrier de l'établissement d'accueil précisant la date de sélection des étudiants inscrits. L'ensemble de ces documents est à retourner au plus tard le **25 juillet 2010**, au Bureau Asie-Pacifique de l'AUF. Sans réception de ces derniers à cette date, dans nos bureaux, la bourse sera annulée.

Vous trouverez ci-joint une attestation de votre qualité de boursier(ère) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) que vous pourrez produire, si nécessaire, aux autorités académiques et aux services diplomatiques et consulaires.

Cette bourse sera versée en **10 mensualités** au cours de l'année universitaire 2010/2011. Elle devra impérativement démarrer entre le **1^{er} septembre et le 31 octobre 2010**, et prendra fin obligatoirement avant le 31 août 2011. Aucune demande de prolongation de la bourse ne sera acceptée.

Je vous demanderais, **dès à présent**, de prendre connaissance de la notice d'informations sur les conditions d'assurance qui vous seront appliquées dès le début de la période de soutien financier.

Je vous souhaite le meilleur bénéfice de cette mobilité et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Stéphane GRIVELET
Directeur délégué aux programmes
Bureau Asie Pacifique

Pièces jointes :

- Formulaire d'acceptation et d'engagement du boursier
- Attestation de bourse
- Notice d'information assurance

ATTESTATION DE BOURSE

Monsieur PHOR Vicheka, (pays de nationalité : Cambodge), né(e) le 13/01/88, est bénéficiaire d'une Bourse de Master de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), qui lui permet de parfaire sa formation dans le domaine D34-Electronique génie elec au sein de l'établissement d'accueil ayant marqué son accord pour le(la) recevoir, cité ci-après :

Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse, France

Cette bourse est attribuée pour une durée de **10 mois** : le nombre de MOIS de bourses à accorder sera conditionné par les règlements indiqués dans la fiche « Acceptation de bourse et Engagement du boursier » remplie et signée par le(la) boursier(ère), durant l'année universitaire 2010-2011. Aucune demande de prolongation de la bourse ne sera acceptée.

Dans le cadre de son programme de Bourse de Master, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) **prend en charge** :

- le voyage aller - retour **Phnom Penh/Toulouse/Phnom Penh** : à cette fin, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) met à disposition de Monsieur PHOR Vicheka un titre de transport prépayé (aller et retour) qui lui permet de rejoindre l'institution d'accueil et de retourner dans son pays d'origine après sa période de mobilité ;
- une indemnité mensuelle d'entretien de **700 euros**, à l'exclusion de toute autre prestation (notamment les frais de scolarité, de laboratoire dans l'université d'accueil, de visas, d'excédent de bagages, etc. qui demeurent à sa charge) ;
- une indemnité d'installation de **300 euros**, versée en une fois au début de la mobilité. Elle aide le boursier à faire face aux dépenses particulières liées à son installation ;
- une assurance maladie, accident, rapatriement, prise en charge par l'AUF (cette assurance n'exonère pas le boursier de souscrire à l'assurance étudiante obligatoire dans les établissements).

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Hanoi, le 25 juillet 2010

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**



Réf: BAP/AOR/1024FX048L

